




PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE  
VILLE DE NORMANDIN

**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DU BUDGET 2025 ET**  
**DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2027**

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je donne avis que les prévisions budgétaires des activités financières et des activités d'investissements de l'année 2025 seront déposées au cours de la séance extraordinaire qui sera tenue le 2 décembre 2024, à 19 h, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

DONNÉ À NORMANDIN CE 22<sup>E</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2024.

  
Jean-Sébastien Nadeau  
Directeur général et greffier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Jean-Sébastien Nadeau, directeur général et greffier de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 22 novembre 2024, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

  
Jean-Sébastien Nadeau